

13 AVRIL 2021

SUCCEs DE LA 6^o EDITION EN REALITE VIRTUELLE DE LA JOURNEE START-UP INNOVANTES DU DISPOSITIF MEDICAL

Une entrée dans le monde virtuel de l'innovation du dispositif médical réussie ! Dès les portes de l'événement franchises, chaque avatar participant a pu explorer les différents espaces proposés par le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) pour cette 6^e édition de la journée start-up innovantes. Présentation des 18 start-up, conférences et rendez-vous virtuels, malgré le contexte sanitaire, près de 1100 participants ont profité de ces possibilités de connexions avec entre autres 4000 conversations échangées.

La journée s'est clôturée par la traditionnelle remise des prix, « prix du jury » à l'entreprise SIBIUS et « prix coup de cœur du public » à DIANOSIC. Cette année, un troisième prix a été attribué, celui du « coup de cœur du Jury » à la start-up LUDOCARE.

« L'entrepreneuriat et l'innovation, particulièrement en santé, sont essentiels et font partie des priorités du Gouvernement. Nous devons travailler tous ensemble pour que cet écosystème de start-up biotech et medtech continue de grandir, pour créer de la valeur, la garder en France et l'apporter au patient, notamment en termes de qualité des soins », a souligné Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, lors de son intervention.

Cette 6^{ème} édition a mis, encore une fois, en lumière la force de l'innovation des start-up dans le secteur du dispositif médical en France et leur impact dans le système de santé, autant dans la prise en charge des patients qu'au niveau de l'organisation des soins.

« Cet événement n'a pas pu se tenir l'an dernier avec l'arrivée de l'épidémie de Covid-19, et il a été réinventé sous une forme digitale pour que cette 6^{ème} édition puisse avoir lieu en 2021. L'innovation est le fer de lance de notre industrie, et il est essentiel pour le développement des start-up de favoriser leur croissance avec des mesures adaptées notamment pour le financement des innovations et l'accès au marché français. Dans ce sens, le Snitem fera des propositions au Gouvernement dans le cadre du Conseil stratégique des industries de santé, le CSIS, qui se tiendra avant l'été », souligne Philippe Chêne, Président du Snitem.

Un format virtuel pour cette journée qui a rempli toutes les attentes puisque chaque participant a pu déambuler dans l'espace innovation pour interagir avec les 18 start-up sélectionnées par le jury

composé de 12 entreprises - GE Healthcare, Harmonie Mutuelle, Maxon, Microport CRM, Medtronic, Nexialist, Peters Surgical, Resmed, Urgo Médical, Vygon, We Health by Servier, Winnicare - et d'un représentant de Bpifrance.



Plateforme Hyperfair

D'autres espaces étaient accessibles, dont celui dédié aux emplois et compétences. Le programme de la journée était rythmé par les conférences proposées et les rencontres pour trouver un partenaire « business » ou un emploi.

En fin de journée, le jury a remis exceptionnellement deux prix, l'habituel « prix du jury » et le « prix coup de cœur du jury ». Le public, avec plus de 800 votes, a pu également élire le « prix coup de cœur du public » selon quatre critères : innovation, potentiel de marché, équipe et business plan. Voici les lauréats 2021 :

Prix du jury Sibius, lauréat du « prix du jury » 2021

L'entreprise Sibius a reçu le « prix du jury » 2021, assorti d'une dotation de 5.000 euros, pour sa solution d'e-santé : une plateforme numérique basée sur l'intelligence artificielle pour le diagnostic et le suivi des troubles du neurodéveloppement et de certaines maladies neuropsychiatriques. Le prix a été remis par Urgo Medical, parrain de ce prix depuis trois éditions.

Prix « coup de cœur du jury » Ludocare, lauréat du « prix coup de cœur du jury » 2021

Cette année, le jury a remis un prix exceptionnel, celui du « coup de cœur du jury » à Ludocare. La start-up, spécialisée en maladies chroniques, propose des solutions de thérapie digitale dédiées à la pédiatrie.

Prix « coup de cœur du public » DIANOSIC, lauréat du « prix coup de cœur du public » 2021

Le prix « coup de cœur du public », a été quant à lui attribué à Dianosic pour son implant intranasal actif résorbable, au design original, dans les affections ORL. Le prix a été remis par Philippe Chêne, président du Snitem.

A propos du Snitem

Créé en 1987, le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en Santé. Il fédère plus de 515 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics.

Contacts

Relations presse / Agence PRPA :

Anne Pezet – anne.pezet@prpa.fr – 01 46 99 69 60 / 06 87 59 03 88

Elisa Ohnheiser – elisa.ohnheiser@prpa.fr – 01 46 99 69 62 / 06 80 28 66 72

Snitem :

Isabelle Dessales, directrice communication Snitem – isabelle.dessales@snitem.fr - 01 47 17 63 43